

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRAIE
Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DECISION 2022-67

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT délégrant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de mettre une climatisation dans la salle d'attente d'un médecin du pôle santé, une consultation a été menée :

Société HERRY – Domfront en Poirais – Pas de suite donnée à la demande.

CLJ CLIM – 18 Rue Henri Laforest – 61100 FLERS propose la fourniture et pose d'un climatiseur réversible pour un montant HT de 4 702.00 € soit TTC 5 526.40 €

DECIDE :

- De retenir CLJ CLIM – 18 Rue Henri Laforest – 61100 FLERS pour la fourniture et pose d'un climatiseur réversible pour un montant HT de 4 702.00 € soit TTC 5 526.40 €
- D'autoriser Monsieur le Maire De Domfront En Poirais à signer tous documents à intervenir à cet effet

Fait à DOMFRONT EN POIRAIE, le 12 Juillet 2022

Le Maire,

Bernard SOUL



B. Soul